

Fiche d'inscription

Saison 2020/2021

L'inscription sera validée à réception de l'ensemble des documents demandés :

- Fiche d'inscription
- Droit à l'image
- Certificat médical ou Attestation QS-Sport si un certificat médical a déjà été fourni lors de la saison 2018/2019 ou 2019/2020
- Bordereau de licence
- Règlement

Information du pratiquant :

Nom : Prénom :

Nom de naissance : Date de naissance :

Portable : / / / / Téléphone : / / / /

Adresse E-mail :

Date du certificat médical :

Taille de T-Shirt : 128 / 140 / 152 / XS / S / M / L / XL / 2XL / 3XL / 4XL

(entourer la taille choisie)

Père ou Mère si pratiquant mineur :

Nom : Prénom :

Téléphone : / / / / Portable : / / / /

Adresse E-mail :

Adresse postale complète :

.....

.....

Droit à l'image :

J'autorise / Je n'autorise pas* l'ASPC Nîmes à publier l'image (vidéos ou photos) de mon fils, fille, ayant droit ou moi-même (*Rayer la mention inutile*).

* Cette option entraîne l'exclusion automatique lors de toutes les photos de groupe qui pourraient être prises sur les différents moments de vie du club.

Fait à

Signature :

Saison 2020/2021

A. S. P. C. N



NÎMES

Créneaux d'entraînements prévisionnels

Les horaires proposés sont sur la base de ceux de la saison 2019/2020.

Début des cours le Lundi 7 Septembre 2020.

Catégories	Horaires d'entraînement possibles
Moins de 7 ans (nés en 2014 et plus)	> Mardi 18h - 19h > Mercredi 10h30 - 11h30 <i>Sur ces créneaux, possibilité de jouer, avant ou après, avec l'adulte accompagnateur.</i>
7-8 ans & 9-10 ans (nés en 2010, 2011, 2012 & 2013)	> Mardi 18h - 19h30 > Mercredi 9h - 10h30
11-12 ans & 13-14 ans (nés en 2006, 2007, 2008 & 2009)	> Lundi 18h - 19h30 > Mercredi 15h30 - 17h30 avec créneaux toutes les 30', possibilité d'en faire de 1 à 4
15-16-17-18 ans (nés en 2003, 2004 & 2005)	> Lundi 19h30 - 21h30 (Equipes départementales) > Mardi 19h30 - 21h30 (Loisirs adultes) > Mercredi 15h30 - 17h30 avec créneaux toutes les 30', possibilité d'en faire de 1 à 4 > Mercredi 20h - 22h (Loisirs adultes) > Vendredi 20h - 21h30 (Loisirs adultes)
19 ans et plus (nés en 2002 et plus)	> Lundi 19h30 - 21h30 (Equipes départementales) > Mardi 19h30 - 21h30 (Loisirs adultes) > Mercredi 18h - 20h (Equipes régionales) > Mercredi 20h - 22h (Loisirs adultes) > Vendredi 18h30 - 20h (Equipes départementales) > Vendredi 20h - 21h30 (Loisirs adultes)
Ouvert à tous	> Samedi 10h30 - 12h (Fit Ping Tonic)

Des RDV mensuels, sportifs et conviviaux, seront également proposés tout au long de l'année pour l'ensemble des adhérents et leurs amis.

Cotisations 2020/2021

Catégories d'âge : Joueur(se) né(e)	Montant de la cotisation	*Frais de participation au Critérium Fédéral
... en 2014 et plus (Baby-Ping : 3-7 ans)	110€	13€
... en 2012 et 2013 (Poussin)	175€	13€
... en 2010 et 2011 (Benjamin)	175€	13€
... en 2008 et 2009 (Minime)	175€	25€
... en 2006 et 2007 (Cadet)	175€	25€
... en 2003, 2004 et 2005 (Junior)	175€	25€
... en 2002 et avant (Senior)	200€	25€
... en 1980 et avant (Vétéran)	200€	25€
Loisir adulte (possibilité d'entraînement jusqu'à 3 fois/semaine)	175€	

*Chèque de caution à part, pour l'inscription aux compétitions, rendu en fin de saison en cas de non participation.

FIT PING TONIC	Montant de la cotisation
Fit Ping Tonic seul	80€ / trimestre
Fit Ping Tonic pour les adhérents ASPCNîmes	25€ / trimestre

Pour les membres licenciés durant la saison 2019/20, en cas de réinscription pour la saison 2020/21, vous bénéficiez donc d'une réduction de 30 euros sur votre cotisation. Possibilité d'en faire don au club.

Inscriptions

Remplir la fiche d'inscription ci-jointe, accompagnée des pièces listées ci-contre.

OU

Inscriptions possibles en ligne sur le site aspcn.fr.

L'inscription sera validée à réception de l'ensemble des documents demandés ci-contre. Nous vous tiendrons informé en cas de modification des informations.

Pièces à joindre

- 1- Fiche d'inscription dûment remplie (papier ou en ligne)
- 2- Droit à l'image
- 3- Certificat médical autorisant à la pratique du tennis de table ou l'attestation du questionnaire de santé (QS-Sport) si un certificat médical a déjà été fourni lors de la saison 2018/2019 ou 2019/2020
- 4- Bordereau de demande de licence
- 5- Le règlement correspondant à la catégorie d'âge.